

# FICHE DES IMPERATIFS HORAIRES POUR LA FORMATION MUSICALE

A remettre avant le 31 juillet 2021

## Réservé uniquement aux élèves de Musique

NOM - Prénom de (ou des) l'élève(s) : .....  
.....  
.....

## COURS COLLECTIF DE FORMATION MUSICALE

Niveau de Formation Musicale année 2020 - 2021 : .....

Merci de préciser le site où l'élève suivra les cours (*cocher uniquement Bayonne ou Biarritz*)

BAYONNE

BIARRITZ

## Ne concerne pas les sites de St Jean de Luz et Hendaye

Si vous connaissez déjà un ou des créneaux (jours/heures) pendant le(s)quel(s) les activités au Conservatoire **ne seraient pas possibles**, veuillez-le(s) préciser ci-dessous afin que nous puissions attribuer au mieux le cours de formation musicale à votre enfant.

.....  
.....  
.....  
.....

### Rentrée scolaire 2021 - 2022 :

Etablissement scolaire fréquenté : .....

Niveau scolaire : .....

Pour l'école élémentaire indiquez l'heure de sortie : ..... h .....

L'élève aura école le : **Mercredi :**  Matin  Après midi

**Samedi :**  Matin  Après midi

NB : Nous ne pouvons garantir le respect absolu de vos demandes compte tenu du grand nombre d'impératifs.

✂ -----

### **Possibilité de changement d'horaires :**

Vos souhaits étant formulés au moment des inscriptions, nous vous donnons la possibilité de faire une demande de changement de classe. Pour ce faire nous mettons à votre disposition durant le mois de septembre des bulletins et une urne à l'accueil (les bulletins sont relevés tous les matins par le Bureau de la Scolarité).

Nous répondrons positivement à votre demande dans la mesure où les contraintes d'effectifs nous le permettrons.

Les demandes seront étudiées durant le mois de septembre, après cette date les cours étant trop avancés nous n'accepterons **plus aucun changement**.